

# KADHAFI NE SERAIT PAS UN DIRIGEANT MODÈLE, MAIS VOICI CE QU'ÉTAIT LA LIBYE AVANT LES FRAPPES DE L'OTAN

P7

## LA DÉPÊCHE

2234 09 64 / 2221 09 32 / 9019 66 68 / 9070 57 68 Email: mewecdi@yahoo.fr

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités  
18<sup>e</sup> année - N°586 du 07 septembre 2011

### Intégration/CEDEAO

#### LE PROCESSUS DE SUIVI-ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE AU CENTRE D'UNE RÉUNION DES EXPERTS

P5

### Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat

# LES AVOCATS DE LA DÉFENSE SE DÉCONSTITUENT POUR NE PAS CAUTIONNER UN PROCÈS VICIÉ



P3

## A CHAQUE FOIS QUE LE POUVOIR RPT MANGE SES ENFANTS, SEULE L'OPPOSITION SE MOBILISE

Quand le pouvoir mange ses enfants, ce sont les autres qui se mobilisent. C'est la situation paradoxale que nous vivons dans le pays depuis une quarantaine d'années. On croyait que la situation allait changer avec l'arrivée de Faure au pouvoir. Mais hélas !

Des exemples sont légions. SAM Esohamton, Kpatcha Gnassingbé, Agba Bertin, général Tidjani. Avant eux, il y a eu Kpotivi Lacié, le Commandant DJOUA, le général Mèmnè et un certain MEWENEMESSE. D'autres dans le cyclone sont en sursis. Tous ont un point commun : leur soutien ferme au RPT, au père et au fils. Selon les indiscrétions, il existe un plan pour en finir avec tous ceux qui ont joué un rôle déterminant dans l'avènement de Faure au pouvoir. Ici le machiavélisme prend toute son importance. Lorsque vous vous

regroupez pour capter le pouvoir, il faut s'attendre qu'au finish il n'en reste qu'un seul à bord.

Dans notre pays, lorsque le pouvoir mange ses enfants, aucune voix dans la famille politique RPT ne se lève pour défendre les crucifiés dont le seul tort est d'émettre la moindre critique. Le chef est bon et tout ce qu'il fait est bon. Lorsqu'on veut vous pendre le sauveur ne viendra que de là où on l'attendait le moins, l'opposition. Cette opposition qu'on nous enseigne d'empêcher d'arriver au pouvoir sinon elle nous tuera tous. Cela s'appelle la conservation du pouvoir sur la peur de l'autre. Y'a-t-il une meilleure mort entre celle à laquelle le pouvoir RPT réserve à ses enfants et celle annoncée de l'opposition?

Les gens disent s'étonner du silence de la Kozah et du RPT

face en triste sort réservé au député Kpatcha. Que pouvait faire la Kozah ? Elle est attristée et continue de ruminer en silence sa colère de peur de risquer. Mais qu'on ne l'oublie pas. Les jeunes acquis à Kpatcha ont essayé. Mais la riposte a été foudroyante.

Le jeune Awadé et ses copins en savent quelque chose.

Au sein du RPT, mourant certains ont vite fait de fêter l'embastillement du député Kpatcha car il leur faisait de l'ombre. A la différence de Kpatcha qui pense aux démunies, eux ils pensent à leur ventre et à leurs progénitures.

Le RPT mange ses fils en silence. Qu'en sera-t-il du nouveau parti qu'on nous promet ? L'avenir nous le dira.

Kao Victoire

## LE RPT PASSÉ DANS LES OUBLIETTES LA KOZAH S'OPPOSE

### “LE HEC EXECUTIVE CLUB”

# POUR UNE DIASPORA AU SERVICE DU PAYS



P6

## Education

# Les pesanteurs sociologiques de l'Ecole togolaise

L'Ecole Togolaise est jeune. Elle a l'âge de l'indépendance de notre pays mais déjà elle ploie sous le poids d'innombrables pesanteurs qui bloquent son épanouissement. A la veille de la rentrée, nous apportons un éclairage sur les obstacles au développement de notre jeune Ecole.

Les pesanteurs historiques  
Malgré les indépendances, le TOGO n'est pas encore libéré du poids du passé. L'Ecole Togolaise refuse de sortir des sentiers battus pour retrouver ses propres voies et marques. Tout continue de se faire en la matière à la française avec des programmes pédagogiques marquant d'ambitions, d'initiatives et d'innovation. La faculté imaginative ne serait pas Togolaise.

L'inadéquation entre les programmes scolaires et le marché de l'emploi est un problème récurrent et demeure un casse-tête chinois pour nos experts en éducation en manque d'imagination. Si le problème de l'emploi des jeunes est généralisé et mondial, ici il est principalement dû au fait que l'Ecole est déconnectée des réalités locales, le cordon ombilical avec l'ancienne métropole n'étant pas coupé.

Le problème culturel

L'Ecole Togolaise se déroule dans un cadre culturel qu'il ne faut pas ignorer. Le tabou culturel ancien qui privilégie l'éducation du jeune garçon au détriment de la jeune fille se brise. Mais le Togo reste encore une mosaïque de cultures juxtaposées et non imbriquées les unes dans les autres. La crise économique et politique a suscité l'émergence de repli identitaire et culturel menaçant l'unité nationale. Le projet généreux de réconciliation nationale de l'ambitieux président Faure reste pour le moment un mirage et une Chimère. Les anciennes habitudes ont la vie dure. La xénophobie, les enseignants en font l'expérience amère et décevante dans les milieux où ils servent et dont ils ne sont pas originaires. A tel point que certains, le cœur serré se demandent s'ils ne sont pas Togolais ici. Le prix des loyers, de l'électricité sont délibérément grossis pour eux. Les denrées alimentaires leur sont fixées sur un coup d'humeur à leur tête. Sans être euphémiste, on peut dire qu'on cherche à les escroquer, leur tort, ils ne sont pas fils du milieu où ils enseignent. On pousse l'oubli jusqu'à boycotter les marchandes de leurs conjointes. Sur les marchés, la capitale et certains milieux cosmopolites de l'intérieur manquent à l'appel. La raison est toute simple, on ne peut pas continuer à enrichir un étranger qui a un traitement de l'Etat! Nous ne voulons pas citer de localités où le racisme rampant fait rage. Mais nous pouvons dire que la Région des Plateaux détient le palme d'or.

L'entrave économique

L'Ecole est-elle devenue un luxe au Togo? L'Ecole pour tous reste-t-il un vœu pieux? L'irrégularité chronique des apprenants à l'école reste, selon nous, la première cause de l'échec scolaire des enfants. En effet, nos élèves ne sont plus exclusivement élèves. Sans paraître comme un créateur de néologisme, il faut dire qu'il y a aujourd'hui des élèves marchons, électriciens, menuisiers, portables, etc. La vérité est que l'Ecole n'occupe plus pleinement

l'esprit de nos enfants; lesquels sont absorbés par des activités lucratives extrascolaires. Peut-il en être autrement quand on sait que les parents tout aussi démunis sont démissionnaires. Les élèves filles vulnérables deviennent faciles à des proies sexuelles de quelques nantis du coin si elles ne passent la plupart de leur temps au marché en train de vendre. Le faible salaire de l'enseignant est une autre paire de manche. Pas de frais de mission et les indemnités sont ridicules. La misère des enseignants dans les coins reculés crève l'œil et met en danger leur sécurité physique. A quand les primes d'éloignement et de dépaysement au TOGO? A cette allure, l'enseignement vocation disparaît pour laisser la place à l'enseignement aubaine et intéressé.

Les influences politiques

Tout est politique au Togo, disait un étranger. A priori, l'Ecole doit rester en dehors de la politique comme partout ailleurs. L'Ecole togolaise est minée par les politiques. Tout se passe comme si les querelles politiques sont déversées dans la sphère éducative et ont facilement libre

cours. L'Ecole togolaise serait la caisse de résonance du monde



politique. Elle se laisse traverser par les différents courants politiques. Les syndicats épousent les contours des partis politiques et les responsables d'écoles se comportent comme des représentants de partis politiques dans leurs services. C'est pourquoi les autorités politiques ne prennent jamais au sérieux les revendications légitimes des enseignants, lesquels

les sont prises pour des exigences politiques menaçant même la sécurité de l'Etat. Les grèves des enseignants provoquent la panique au sommet de l'Etat qui prend des mesures draconiennes: Licenciement et amputation de salaires, tels sont les lourds tributs que les enseignants paient pour être rentrés en grève: le corps médical qui ne se laisse pas manipuler à vu ses revendications aboutir. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, les enseignants abusivement licenciés en 2000 et repris en 2006 ont toujours des inquiétudes quant à leur retraite. Le chef de l'Etat doit rester sourd aux manœuvres de son entourage qui a créé cette situation et qui veut la maintenir. Le président Faure qui veut réparer les torts causés par son père, poussé par les fossoyeurs de l'éducation, doit aller jusqu'au bout en réglant le problème de pension des enseignants repris. La nouvelle ministre de l'éducation doit œuvrer à la dépolitisation de l'école. Elle doit couper l'herbe sous les pieds des responsables d'école qui font du zèle politique pour avoir des promotions. Qu'est-ce qui peut avoir poussé un

professeur en ses termes: " Le chef de l'opposition est arrivé " et à amener les problèmes de son école au député puissant du milieu plutôt qu'à l'inspection? Rien, rien que du zèle politique et une envie morbide de promotion.

La corruption

L'enseignant togolais est victime de corruption. Celle-ci commence d'abord à son poste où il doit graisser les pattes à ses supérieurs hiérarchiques pour avoir certains avantages (correction aux examens, regard bienveillant, avancement, etc.).

Dans les hiérarchies plus supérieures, la corruption est plus amplifiée. Les dossiers ne passent pas et sont retenus. On oblige l'enseignant à mettre les mains dans la poche. Une fois qu'il pose ce geste, on l'enferme dans un cercle vicieux et infernal où il doit payer plusieurs fois pour le même dossier. Le tout est d'abuser de sa générosité et de sa peur de la hiérarchie qui agit comme un gendarme, jusqu'à ce qu'il soit appauvri.

C'est ainsi qu'on saigne les pauvres enseignants.

## PROCESSUS DE RÉCONCILIATION NATIONALE

# La CVJR a lancé hier la phase des dépositions

Permettre aux victimes, auteurs et présumés coupables de s'exprimer et de donner leurs versions des faits en vue de découvrir la vérité et faire la lumière sur les événements dou-



oureux ayant jalonné l'histoire de notre nation, tel est le but des dépositions dans le cadre des activités de toute commission Vérité, Justice et Réconciliation. En prélude aux dépositions qui commencent aujourd'hui, une cérémonie de lancement officiel a eu lieu hier mardi 6 septembre 2011 au siège de la CVJR à Lomé. Elle a connu la présence de plusieurs personnalités notamment le Premier ministre, les membres du gouvernement, les membres du corps diplomatiques, les représentants des organisations internationales, les représentants de partis politiques, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les autorités administratives, militaires et religieuses. Pour Mme Khadiratou N'Diaye, représentante du Système des Nations Unies

au Togo, la phase des dépositions est une étape cruciale dans la lutte contre l'impunité et la recherche du pardon entre les Togolais. Elle par ailleurs fait un plaidoyer en faveur de la sensibilisation des

populations et l'implication des Organisations de la Société Civile dans ce processus d'apaisement et de réconciliation. Au cours de ces dépositions, il importe, selon elle, de créer un mécanisme de suivi pour assurer l'intégrité et la sécurité des victimes et coupables durant ces moments de grandes émotions et de vives tensions. Le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, M. Patrick SPIRLET, a souligné que cette phase est un élément essentiel pour l'avenir de la démocratie et le développement économique du Togo. La réussite de ce processus dépendra non seulement de la volonté politique, mais aussi du rôle des médias et de l'implication des populations.

" Nous voici à une étape où un pan de l'histoire de nos violences sera connu. Le moment

est venu de nous regarder en face en tant que Togolais pour assumer notre passé douloureux et tourner la page afin de cheminer ensemble vers un avenir commun et apaisé. C'est pour nous le temps d'aider notre pays, dans une démarche de sincérité, à écrire une nouvelle page de notre histoire. Il s'agit d'un moment historique qui nous met devant nos responsabilités vis-à-vis des générations futures... ", a dit Mgr Nicodème BARRIGA-BENISSAN, président de la CVJR dans son allocution d'ouverture. Les audiences obéissent à des règles particulières et ne sont pas à comparer avec les assises d'une cour ou d'une conférence nationale. Elles ont, selon lui, pour but ultime de donner la parole aux sans-voix et d'écouter tous ceux qui ont exercé

réussite de cette phase complexe. A l'endroit des journalistes, il les a conviés à faire preuve de modération et d'objectivité dans le traitement de l'information durant les audiences publiques, car de leur responsabilité sociale dépendra l'aboutissement de cette mission. Il faut rappeler que les audiences de trois types se feront soit en public (en présence du public), soit à huis clos (non ouvert au public et non médiatisé), soit in caméra (dans un endroit privé). Les audiences sont libres et volontaires et aucune poursuite ne sera engagée contre aucune victime ou auteur pour les propos tenus. Il est également prévu que les auteurs et victimes bénéficieront au cours de ces audiences d'une sécurité et d'une assistance médico-psychologique. Vivement que chaque Togolais sa part dans la



une parcelle du pouvoir étatique à un moment donné de notre histoire afin d'aboutir à notre guérison commune. Il a aussi convié les acteurs politiques à participer à la

réussite de cette phase dont dépendra la réconciliation des fils et filles de notre pays.

Simplex BAM

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat

# Les avocats de la défense se déconstituent pour ne pas cautionner un procès vicié

Le député Kpatcha et les 31 autres personnes accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat ont comparu pour la 2ème fois hier devant la Chambre Judiciaire de la Cour Suprême à Lomé. Le procès est présidé par le président de la Cour Suprême, M. Abalo PETCHELIBIA, assisté de quatre conseillers, l'avocat général et le greffier en chef.

Commencée à 8h, l'audience a été suspendue à 17 heures, pour reprendre ce matin après deux pauses. A l'ouverture du procès, le président de la Cour, après avoir vérifié les présences, a procédé à la lecture de l'ordonnance de renvoi. Il a rappelé les faits selon lesquels, courant 2008-2009, l'information d'atteinte à la sûreté de l'Etat était imminente. Cette information avait été confirmée par les services de renseignement des pays amis du Togo.

Le 14 avril 2009, un mandat d'arrêt a été livré contre le député Kpatcha. Le 16 avril 2009, l'Assemblée nationale, conformément à l'article 129 de son règlement intérieur, a pris acte de l'arrestation du député Kpatcha.

Le président de la Cour a également rappelé que le 15 avril 2009, une perquisition au domicile du député Kpatcha à Lomé et à Kara a permis de retrouver 86 armes et autres instruments de guerre. Des lettres d'engagements signées du député et autres. Toujours en s'en tenant à la lecture du président de la Cour, le député Kpatcha aurait affirmé qu'il détenait des documents relatifs à un coup d'Etat mais que ces derniers sont

rédigés par le GI Tidjani, qu'il n'a pas nié avoir déteru des armes et qu'il aurait pris également contact avec le commandant ATTI Abi.

Etant donné que l'intéressé lui-même n'est pas encore entendu à la barre, nous en saurons plus aujourd'hui ou demain.

Il faut souligner qu'après l'intervention du président de la Cour, Me Djovi Gally est intervenu pour lui rappeler que l'avocat Boumazel, commis pour la défense, demande le renvoi du procès au 26 septembre prochain et que Me Bernard Stassi, aussi avocat au barreau de Paris a demandé sa constitution pour la défense du député KPATCHA. Les avocats de la partie civile s'y opposent. En se basant sur le code de procédure pénale, la cour a rejeté la demande. Il s'en est suivi une tension entre les avocats des deux parties et la cour. La défense s'insurge contre la constitution des avocats de la partie civile.

La défense se déconstitue Suite au refus du président de la cour de renvoyer le procès et à son acceptation de la constitution des avocats de la partie civile, la défense a soulevé quelques exceptions en se fondant sur l'article 447 du code de procédure pénale, elle estime que la cour n'est pas compétente à diriger ce procès. L'autre exception concerne l'immunité parlementaire du député Kpatcha. La défense trouve curieux qu'au Togo on puisse juger facilement un député sans lever son immunité parlementaire. Ce qui viole les dispositions de notre

loi fondamentale. Concernant la première exception, le président de la Cour a dit en tenir compte, soulignant que s'il est avéré que la Cour n'est pas compétente, elle va se dessaisir du dossier. Pour la 2e exception, il l'a jointe au fond du dossier. Ce qui n'a pas contenté la défense qui voudrait que la cour constitutionnelle se prononce afin de situer chacune des parties sur la constitutionnalité de cette procédure. Suite au refus du président de renvoyer le procès pour régler les problèmes soulevés d'exception, la défense s'est retirée. Ce fut la première pause.

A la reprise, Me Kpandé Adjarié et Me Zeus Ajavon vinrent informer le président qu'ils se déconstituaient pour ne pas cautionner un procès vicié.

L'ANR accusée de torture Malgré le retrait des avocats de la défense, la cour a estimé qu'elle pouvait valablement continuer le procès sans la défense en se fondant sur le fait qu'on est en matière correctionnelle et non criminelle. Selon un avocat que nous avons approché, on est en présence des accusés et ces derniers doivent être assistés d'un avocat obligatoirement.

Par ailleurs, il faut noter que l'autre aspect sensible de l'audience d'hier, concerne les révélations des accusés. On a pu entendre 7 des 32 accusés. Dans une déclaration lue par le président de la Cour, M. Abalo PETCHELIBIA, M. Gnassingbé Essolissam aurait déclaré devant le juge instructeur que le député Kpatcha avait bel et

bien l'intention de faire un coup d'Etat. Ceci pour deux raisons : d'abord le président Faure ne s'occupe pas de la famille, de plus il aurait confisqué l'héritage laissé par feu père. Par ailleurs, selon Essolissam, Kpatcha a bien dit qu'il voulait déloger Faure et qu'il nourrissait la haine contre lui parce qu'après l'avoir aidé, le président Faure l'a écarté du pouvoir. Il soutient que la haine entre ses deux

des révélations sous l'effet de la torture.

A part Gnassingbé Essolissam, les 6 autres prévenus ont en effet nié les faits et évoqué leur traitement inhumain à l'ANR. Des tortures de toutes sortes, notamment le sevrage de la nourriture pendant plusieurs jours, l'aspersion de l'eau glacée pendant plusieurs heures, le ligotage, etc.

A entendre tout ce qui a été dit



frères vient de leurs amis et leurs camps de communication. Ceux-ci attisent le feu pour profiter de la situation.

A en croire ces propos, Kpatcha a promis en finir physiquement avec Faure tandis que son frère jumeau allait s'occuper du côté spirituel. Ces témoignages sont sujets à discussion puisque les prévenus disent qu'ils ont fait

hier, on aurait mieux fait d'éviter ce procès qui sonne comme un procès de la honte pour le peuple togolais. Il serait plus sage de laver le linge sale en famille. Nous pensons que ce n'est pas encore trop tard si on veut arrêter ce drame. L'audience d'aujourd'hui nous édifiera davantage.

Vivien Tchak

## La mort programmée d'un parti politique

# • Le 42<sup>e</sup> anniversaire du RPT passe dans les oubliettes • La Kozah s'oppose

Est-ce le vœu de Faure GNASSINGBE ? Le Togolais n'en reviennent pas avec les changements brusques réservés à l'ex-parti unique, RPT. Tout a commencé par le silence radio les jours précédents la date anniversaire le 30 Aout. Aucun organe d'Etat n'en a fait écho. Seul les commentaires dans la presse privée. On s'attendait à une surprise du pouvoir, puisqu'il est redevable au RPT.

En fin de compte rien n'y fut tant à Kpalimé berceau du RPT où chaque anniversaire était célébré d'habitude avec faste. La portion de population qui ne jure que par le RPT depuis cette volte face de nos dirigeants devrait se sentir orpheline.

La Kozah singularise La seule région qui aurait sauvé la face serait Kara, où, suivant la radio nationale



numéro 2 " Radio Kara ", les festivités auraient été organisées, comme pour dire au reste du TOGO que le RPT reste et demeure le parti

majoritaire au parlement dont on ne peut effacer de la mémoire des Togolais quel que soit les retournements de situation. Depuis un bon bout de temps l'on nous rabat les oreilles d'un parti en gestation devant remplacer le grand parti qui a connu ses heures de gloires. Que va-t-il devenir du RPT ? Serait-il dissout comme les rumeurs le font entendre ou continuera-t-il sa vie de formation politique comme les autres partis ? Mais dans ce cas une question se pose. Avec qui comme acteurs ? En attendant le président du RPT, le secrétaire général, le bureau politique et le comité central ont l'obligation morale de rendre compte aux militants qui s'interrogent.

KAO Victoire

## Le député KPATCHA fête son 41ème anniversaire en prison

Le 06 septembre 2011 sera à jamais une date mémorable dans la vie du député Kpatcha et de

pas jusqu'à saigner ", dit un adage Kabyè. Au delà du fait que la lumière doit être faite et la jus-

ses partisans. Né le 06 septembre 1970, non seulement il a célébré hier son 41ème anniversaire en prison, mais aussi il répondait devant la chambre judiciaire de la cour suprême dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Après avoir passé plus de deux ans à l'Agence Nationale de Renseignement, l'homme git actuellement à la prison civile de Lomé. En ayant en mémoire le rôle joué par l'homme dans l'avènement de son frère aîné au pouvoir en 2005 et comment il a pesé de tout son poids dans les législations de 2007, nous pensons que quel que soit le différend, on aurait pu éviter d'en arriver là. " Les souris d'un même trou ne se mordent



lice rendue, au-delà de leur propre image, les deux frères ne doivent pas perdre de vue le cordon familial, de peur qu'après eux, leurs progénitures ne deviennent des ennemis jurés.

K.V.

## Kara

# Le député suppléant de la première circonscription Dr Tossim sensibilise les populations aux vertus de paix et de réconciliation

En vue de sensibiliser les populations de la ville de Kara et de ses environs aux vertus de paix et de réconciliation, le député suppléant de la première circonscription, l'honorable Tossim Assang a entrepris du 26 au 28 août 2011 une tournée de sensibilisation dans la Kozah. Au programme de cette tournée, des causeries débats, un gala de foot, doté de prix et un festival de danse folklorique. "Président Faure,

un sujet délicat à gérer avec tact et lucidité. Que chacun cesse de la propager car elle n'est pas encore fondée et le comité central du RPT fera une tournée d'explication très prochainement", a-t-il souligné.

Parlant du chômage, il a fait savoir que le pays est dans une phase de mutation profonde et que tout le monde trouvera son compte sauf les paresseux et les médiocres. Il



à la zone deux, elle s'est contentée de la seconde place. Elle est partie avec une enveloppe de 50 mille francs CFA, un jeu de maillots et deux ballons. Il faut aussi dire que toutes les autres équipes de zones qui ont pris part à ce tournoi ont eu droit à deux ballons, un jeu de maillots et une enveloppe de 30 mille francs CFA.

Quant au festival de danse folklorique, c'est l'esplanade du palais des congrès qui a prêté son cadre à la manifestation. 22 groupes ont rivalisé d'imagination dans leurs prestations. Tout a commencé à 15 heures 30 min avec l'arrivée de l'honorable député TOS-SIM. Il faut dire que parmi les 22 groupes se trouvaient des groupes des communautés nigérienne, béninoise résidant au TOGO. Au cours de leurs passages, chaque groupe s'est produit pendant 5 min, au cours desquelles on a véhiculé des messages de paix et de réconciliation tant prônées par le chef de

férents groupes ayant pris part à la manifestation. Que ce soit au premier jour, au deuxième ou au troisième jour, une minute de silence a été observée pour le succès de la réconciliation. A la fin de ce festival, le député suppléant a accordé une interview au cours de laquelle il a déclaré être satisfait du bon déroulement de ces activités et surtout de l'ambiance de paix et de concorde qui a prévalu durant ces manifestations. Il s'est déclaré ému de la façon dont les populations sont imprégnées des idéaux de paix et de réconciliation tant voulus et souhaités par le président Faure.

Il a aussi souligné que le choix de ces trois activités n'é-



les populations de la ville de Kara soutiennent votre politique de paix et de réconciliation nationale ". C'est ce qu'on pouvait lire sur l'une des banderoles lors des discussions entre le député suppléant et la population de la ville de Kara.

C'est la grande salle de banquet du Palais des congrès de Kara qui a abrité la première série le 26 août 2011. Tout a commencé aux environs de 9h 40min avec l'arrivée du député. C'est Mme Tchassim Abidé, secrétaire préfectoral du RPT qui a, au nom de la population de la commune de Kara, souhaité une bienvenue au député. Ce fut le tour de l'honorable de prendre la parole pour véhiculer le message de paix et de réconciliation du Président Faure Gnassingbé. Il a réitéré l'engagement du chef de l'Etat à faire du second mandat celui d'une vraie réconciliation de tous les fils et filles de notre cher Togo, gage d'un véritable développement harmonieux de notre pays.

L'intervention du député suppléant a été suivie de débats. M. Tossim a eu à répondre aux questions relatives à la création d'un nouveau parti politique par Faure Gnassingbé, au chômage des jeunes diplômés, etc. Concernant la création d'un nouveau parti, le député a apporté une lumière. "C'est

a lancé par la même occasion un appel à l'endroit des jeunes, les conviant à aimer le travail bien fait.

Il convient de rappeler que le député a aussi fait mention du sens de civisme et de citoyenneté. A ce titre, le professeur Tossim a rappelé aux populations de Kara le bien-fondé de la salubrité car elle est aussi un moyen de lutte contre la pauvreté. Pour lui, une population malade ne pourra jamais se développer. Aussi, à l'heure des grands travaux entrepris par le gouvernement, on a besoin d'une jeunesse forte et solide. Ceci passe par la bonne santé, corollaire d'un milieu sain.

Gala de foot

Pour les journées de 27 et 28 août, c'est le gala de foot qui a meublé les activités. Le député suppléant a procédé au lancement de ce gala de foot dans la matinée du 27 août sur un terrain du CEG Kara-Tomdè.

C'est sur ce terrain que toutes les équipes des neuf zones de la ville de Kara ont croisé les crampons. La réconciliation est plus aisée sur le terrain de foot. Au finish, c'est la zone trois qui est sortie victorieuse au détriment de son homologue de la zone deux, remportant ainsi le trophée mis en jeu. Elle a eu une enveloppe de 80 mille francs CFA, un jeu de maillots et deux ballons. Quant



chanson togolaise Kpanèkè Toï a aussi apporté son grain de sel pour l'éclat du festival. C'est autour de 18 heures précises qu'à pris fin le festival avec la remise de prix aux dif-

taît pas fortuit car c'est autour d'elles qu'on peut avoir un plus grand nombre d'hommes et de femmes.

TEOU

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CVJR

# LANCEMENT DES AUDIENCES PUBLIQUES, PRIVEES ET A HUIS CLOS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son chronogramme d'activités, la CVJR, Commission Vérité, Justice et Réconciliation informe le public qu'elle procédera au lancement officiel des audiences le mardi 6 septembre 2011 à partir de 9H à son siège sis à Lomé.

Le public et les médias sont invités à cette cérémonie solennelle qui ouvre la série des audiences consacrées à la recherche de la Vérité sur les violences électorales et autres violations des droits de l'homme survenues dans notre pays entre 1958 et 2005 dans le cadre des

séances de confrontation entre les victimes, les témoins et les présumés auteurs. Le calendrier des audiences publiques, privées et à huis clos qui auront lieu à Lomé, Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong sera communiqué ultérieurement.

Lomé, le 2 septembre 2011

Siège de la CVJR : Cité OUA à côté de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique  
05 B.P. 793 Lomé Tél. 22332608  
- email: cvjrto@gmail.com

## Intégration/CEDEAO

### Le processus de suivi-évaluation du plan stratégique au centre d'une réunion des experts

Faire le point de l'état d'avancement des programmes et actions de développement contenus dans le plan stratégique élaboré par les pays membres de la Communauté et proposer une feuille de route complète, tel est le but d'une réunion régionale des Etats membres et institutions de la CEDEAO sur le processus de suivi-évaluation des actions et programmes de développement au sein de l'espace. Elle a rassemblé du 2 au 3 septembre 2011 à Lomé des experts, des chefs d'institutions et chefs de cellules nationales de la CEDEAO pour s'imprégner du mécanisme et faire des rapports sur l'état de mise en œuvre des projets de développement. Lors de la cérémonie d'ouverture, le représentant du président de la Commission de la CEDEAO, M. Jean de Dieu SOMDA, a rappelé qu'il s'agit de réfléchir sur la meilleure manière d'augmenter la performance du plan stratégique, finaliser le plan de renforcement des capacités des experts et proposer des moyens idoines pour informer les populations sur les actions menées en matière d'intégration. Ceci permettra, selon lui, la mise en exécution du manuel de suivi-évaluation à partir du 1er octobre 2011. Pour le ministre de l'Economie et des Finances, M. Adji Otteah Ayassar, la problématique de suivi et d'éva-

luation est un élément majeur des processus de pilotage stratégique et de coordination de pilotage et permet à la fois de contribuer à l'amélioration des politiques de développement et d'apporter des preuves de bonne gouvernance. C'est une occasion d'échanges d'informations sur les démarches en vue de valoriser les compétences et expériences nationales en matière de développement. Le développement des systèmes de suivi-évaluation de l'ensemble de ces politiques s'avère incontournable dans l'appréciation des actions menées et les réajustements à introduire, a-t-il ajouté. Etant donné que le développement du suivi-évaluation et l'évaluation des politiques publiques sont des composantes fondamentales des stratégies et des programmes de développement, le gouvernement organise activement l'appui d'un certain nombre de partenaires pour la mise en œuvre d'un système opérationnel de suivi et de reporting. Durant les deux jours, les participants ont ainsi échangé sur les approches et stratégies à mettre en œuvre tant au niveau des Etats qu'au niveau communautaire afin de tirer pleinement profit de la mise en œuvre des objectifs découlant de la vision 2020 dans laquelle s'est engagée la CEDEAO.

Simplice BAM

# MÉDIAS ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE LA BANQUE MONDIALE S'Y ATTELE

Les médias aujourd'hui constituent un acteur clé dans le développement de nos sociétés africaines. Dans le cadre de ses multiples actions en faveur du développement, la Banque Mondiale convaincue de la nécessité d'intégrer les médias dans le processus de développement de nos pays, a organisé un séminaire atelier par vidéoconférence sous le thème " Rôle des médias en matière de développement " le lundi 02 septembre 2011 à Lomé. Organisé en collaboration avec l'Initiative pour les Médias d'Afrique, cet atelier a réuni par vidéoconférence des journalistes et leaders de la presse africaine issus d'une trentaine de pays. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique. Adoptée en mars 2011 et intitulée " L'avenir de l'Afrique et le soutien de la Banque mondiale ", cette nouvelle stratégie accorde une importance primordiale au renforcement des partenariats avec l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles figurent les médias, le premier instrument de mise en œuvre de la vision de la Banque mondiale pour l'Afrique. Cet atelier a constitué une véritable plateforme d'échanges sur les moyens de consolider davantage l'apport des médias africains au développement économique et social du continent, et sur les

moyens de revaloriser leurs rôles en tant que partenaires au développement. Pour Mme Obiageli Ezekwesili, vice-présidente de la BM section Afrique et animatrice de la conférence, dans cette nouvelle stratégie il s'agira pour les médias d'intervenir dans le débat politique que doivent engager nos dirigeants en vue de trouver et de comprendre les stimulants et les handicaps de notre développement. Étant donné que la croissance vient d'une politique basée sur les faits, les études menées par la BM dans divers secteurs de développement de nos pays, doivent servir de débat politique. Les médias doivent jouer le rôle de courroie avec la population dans la transmission de ces études. Il s'agit pour les médias de s'engager dans ce processus en fournissant des analyses pertinentes sur des sujets d'intérêts publics notamment l'amélioration de la croissance économique, la bonne gouvernance. Avec le pouvoir des médias, on peut ainsi faciliter le développement par l'éradication de la pauvreté en améliorant l'accès des populations aux informations sur les sujets de développement. Il importe dans cette stratégie de soutenir le droit de savoir des populations sur les études, recherches et actions menées en matière de développement économique à travers des politiques saines et des systèmes réglementaires efficaces.

4 contraintes majeurs à savoir la nécessité de renforcer la déontologie et le leadership, le renforcement des capacités, l'adaptation aux technologies de la communication et la facilitation de l'accès au capital, entravent cette dynamique dans laquelle doivent s'aligner les médias en tant que partenaires incontournable de développement. Les opérateurs des médias doivent discuter des problématiques de développement et soutenir le contenu de l'information économique en vue de susciter un vrai débat. La contrainte majeure des entreprises de presse demeure le manque de financement pour leur permettre de faire face à ce défi et pouvoir synthétiser l'information pour la rendre accessible aux populations. A la fin de cet atelier, des recommandations ont été formulées par les professionnels des médias. Il s'agit notamment du financement des entreprises de presse, l'association des médias aux rencontres internationales sur l'économie, la restitution des résultats des études menées sur les secteurs de développement, le renforcement de capacités des journalistes économiques. La BM à travers cette nouvelle stratégie s'engage ainsi à soutenir les médias africains en vue de leur donner un poids plus considérable dans le développement de nos Etats.

Simplice BAM

REPUBLIQUE FÉDÉRALE DES ÉTATS UNIS DU CAMEROUN  
MINISTÈRE NATIONAL DU TRAVAIL ET DU TRAVAIL  
DÉPARTEMENT DES STATISTIQUES

ACTIVITES DU MARCHÉ BURSEIER : Semaine du 20/08 au 22/09/2011

Titre	Valeur des transactions en FCFA	Index BVM Composite	Nombre d'opérations	Prime BVM 20	Taux de rendement	Prévisions Recettes de l'Union des Nations Unies pour l'Afrique (UNDA) 2011	Prévisions Dépenses de l'Union des Nations Unies pour l'Afrique (UNDA) 2011
20/08	111 300 000	1000	1 000	1000	1000	21000	21000
21/08	112 200 000	1010	1 010	1010	1010	21000	21000
22/08	113 100 000	1020	1 020	1020	1020	21000	21000
23/08	114 000 000	1030	1 030	1030	1030	21000	21000
24/08	114 900 000	1040	1 040	1040	1040	21000	21000
25/08	115 800 000	1050	1 050	1050	1050	21000	21000
26/08	116 700 000	1060	1 060	1060	1060	21000	21000
27/08	117 600 000	1070	1 070	1070	1070	21000	21000
28/08	118 500 000	1080	1 080	1080	1080	21000	21000
29/08	119 400 000	1090	1 090	1090	1090	21000	21000
30/08	120 300 000	1100	1 100	1100	1100	21000	21000
31/08	121 200 000	1110	1 110	1110	1110	21000	21000
01/09	122 100 000	1120	1 120	1120	1120	21000	21000
02/09	123 000 000	1130	1 130	1130	1130	21000	21000
03/09	123 900 000	1140	1 140	1140	1140	21000	21000
04/09	124 800 000	1150	1 150	1150	1150	21000	21000
05/09	125 700 000	1160	1 160	1160	1160	21000	21000
06/09	126 600 000	1170	1 170	1170	1170	21000	21000
07/09	127 500 000	1180	1 180	1180	1180	21000	21000
08/09	128 400 000	1190	1 190	1190	1190	21000	21000
09/09	129 300 000	1200	1 200	1200	1200	21000	21000
10/09	130 200 000	1210	1 210	1210	1210	21000	21000
11/09	131 100 000	1220	1 220	1220	1220	21000	21000
12/09	132 000 000	1230	1 230	1230	1230	21000	21000
13/09	132 900 000	1240	1 240	1240	1240	21000	21000
14/09	133 800 000	1250	1 250	1250	1250	21000	21000
15/09	134 700 000	1260	1 260	1260	1260	21000	21000
16/09	135 600 000	1270	1 270	1270	1270	21000	21000
17/09	136 500 000	1280	1 280	1280	1280	21000	21000
18/09	137 400 000	1290	1 290	1290	1290	21000	21000
19/09	138 300 000	1300	1 300	1300	1300	21000	21000
20/09	139 200 000	1310	1 310	1310	1310	21000	21000
21/09	140 100 000	1320	1 320	1320	1320	21000	21000
22/09	141 000 000	1330	1 330	1330	1330	21000	21000

REVUE & FIDUCIARISATION DES ACTIVITES

Source: BVM 2011

N.B : Informations Statistiques de la BVM sur le site Internet : [www.bvm.cm](http://www.bvm.cm)

# Le HEC Executive Club pour une diaspora au service du pays

Des chefs d'entreprises du Togo, membres du club de formation des dirigeants, le HEC Executive Club, font appel aux talents de la diaspora togolaise pour le développement des affaires dans notre pays.

togolaise, quelles potentialités?". Mais certainement aussi par la nationalité de l'intervenant, M. Serge Ayité CREPPY.

Selon M. Serge Ayité CREPPY, français d'origine

la disposition de la terre de leurs aïeux. La grande question reste les conditions à créer pour inciter tous ces talents à accepter de venir apporter leur pierre pour la construction de ce pays.

Précédant M. CREPPY, M. Ignace CLOMEGAN, Président du Bureau Exécutif du HEC Exécutif de Lomé, avait, dans son mot de bienvenue, présenté cette séance de causerie comme étant le début de la création des conditions devant aboutir à " un partenariat concret, gagnant-gagnant, entre les dirigeants d'entreprise du HEC Executive Club et leurs partenaires, d'une part, et d'autre part, les dirigeants d'entreprise de la diaspora togolaise et leurs partenaires. Pour le dirigeant du groupe Afrique Audit & Consulting, s'il est normal que " l'Or de l'Humanité " profite à l'humanité entière, il est indispensable que son éclat profite davantage aux Togois.

Ouvrant la séance des discussions, M. Jean ADOLEHOUME, expert du PNUD en appui sur le " Programme Diaspora " a tenu à porter à la connaissance de l'auditoire, les initiatives du gouvernement qui entend faire participer la diaspora à l'œuvre de développement du Togo.

Ainsi, le " Programme Diaspora " qui comporte plu-

sieurs volets, prend en compte le climat des affaires, qu'il veut contribuer à améliorer, de manière à inciter la diaspora à venir investir au Togo.

Des explications de M.

riat initié par le HEC Executive Club, mais aussi de pouvoir prendre part à d'autres causeries aussi enrichissantes que cette première.

Le HEC Executive Club est



L'approche choisie pour inciter ces talents à mettre leur savoir au service de leur pays d'origine est le partenariat fondé sur la connaissance mutuelle et le dialogue. C'était l'objet de la séance de causerie-débat organisée le 14 août passé à Lomé par le HEC

togolaise qui a bien voulu partager ses connaissances sur ce thème, " la diaspora togolaise offre une multitude d'opportunités de développement pour le Togo ". Qu'il s'agisse de l'importance de la main d'œuvre qualifiée ou encore du sérieux au travail, le Togo



Executive Club de Lomé.

C'est l'hôtel Sarakawa qui a servi de cadre à cette rencontre qui s'est déroulée en présence du Premier Conseiller de l'Ambassade de France, M. Roland BREJON, qui représentait l'Ambassadeur de France. Cette première édition des " Causeries HEC " avait regroupé des dirigeants d'entreprise et cadres du Togo et de la diaspora, des représentants du gouvernement, des journalistes, étudiants etc. La diversité du public s'explique par le thème choisi : " Diaspora

dispose de beaucoup d'atouts au sein de sa diaspora forte de presque trois millions (3 000 000) d'âmes ; " au moins deux millions d'ambassadeurs à travers le monde " avait renchéri Monsieur CREPPY. Selon ce dirigeant d'entreprise, (Directeur Général du Groupe FACE dans le Nord-Pas-de Calais en France), la diaspora togolaise en France regorge d'enseignants chercheurs, de juristes, d'informaticiens de haut niveau, d'experts comptables et de médecins qui, majoritairement, désirent mettre leurs acquis à



Jean ADOLEHOUME, on retiendra également que le " Programme Diaspora ", appuyé par le PNUD, va procéder bientôt à un appel à candidatures, en vue de recruter des experts pour une étude de faisabilité de ses projets.

Il donna ainsi le ton à des discussions franches, ouvertes, que l'auditoire aurait aimé avoir pu poursuivre plus longtemps. De façon unanime, les participants ont émis le vœu, non seulement de voir la concrétisation de ce partena-

une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris), un club de formation et de réflexion sur le management du business.

Les membres du Club peuvent se réjouir. Cette séance de lancement des " Causeries HEC " a été véritablement " HEC " : les intervenants ont pris de la hauteur et les échanges ont porté sur la construction de notre beau pays le Togo.

## L'oncle Sam dans le procès d'atteinte à la Sûreté de l'Etat

Si les Africains étaient au courant des relations de leurs Chefs d'Etat avec les puissances occidentales, ils n'allaient pas en vouloir leurs présidents. Devant les puissants du monde comme OBAMA, SARKOSY, CAMEROON et autres, nos dirigeants se font très petits pour ne pas se faire écraser. C'est ce que révèle le procès d'atteinte à la Sûreté de l'Etat dans lequel Faure s'est probablement fait influencer ou manipuler par l'Ambassade des Etats-Unis au Togo. C'est ce qui transparaît dans le dernier câble diplomatique de wikileaks. Visiblement, l'Oncle Sam en est pour quelque chose dans les malheurs du député

Kpacha. Dans les présentes révélations de Wikileaks, Faure s'est laissé manipuler par l'ambassadrice des USA à Lomé. Puisqu'il a suffi qu'on dise qu'on a trouvé un milliard de dollars au domicile de Kpacha pour que l'ambassadrice des USA se braque pour dire que cette manne ne pourrait provenir que du trafic de drogue. Voilà le seul motif qui justifie l'implication du député Kpacha dans le trafic de drogue en oubliant que si Kpacha a un million de dollars d'autres, d'autres en ont des milliards. Autant de légèreté sur un sujet aussi grave et aussi sensible.

Faure doit faire attention dans ses relations avec les ambassadeurs occidentaux. Il

est au pouvoir pour protéger les intérêts des Togois et non ceux des grandes puissances.

Incontestablement, le Président Faure a séduit l'ambassadrice des USA par son "esprit dit nouveau". Pour cela, elle aurait tenté d'aider Faure à se débarrasser de son cadet avec qui il était en désaccord. Pour ce faire, il faut coller l'affaire de trafic de drogue au député de la Kozah alors que l'entourage de Faure serait truffé de calabradise. C'est triste que dans une affaire dans un si petit pays que le Togo, l'Oncle Sam ait un parti pris aussi notoire.

KAO Victoire

# Le bras armé de l'Occident dans le monde

Suite

Le CPEA compte 50 membres  
: les 28 pays membres de l'OTAN  
et 22  
pays partenaires

Renforcement du  
processus

Au sommet de Prague, en novembre 2002, une réorientation du partenariat aboutit au renforcement du CPEA et du PpP et au lancement du Plan d'action contre le terrorisme. Lors de ce sommet est également lancé le Plan d'action individuel pour le partenariat (IPAP), qui permet à l'Alliance d'apporter une assistance sur mesure aux pays partenaires intéressés et à faire en sorte que les partenaires se rapprochent encore davantage de l'OTAN.

Le 29 octobre 2004, la Géorgie devient le premier pays à établir un IPAP avec l'OTAN et le 21 septembre 2006 à New York, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, le Secrétaire général annonce la décision de proposer un Dialogue intensifié à la Géorgie lui permettant de mener avec l'Alliance un dialogue politique plus approfondi sur ses aspirations à l'adhésion et sur les réformes pertinentes à mener dans ce sens. Des IPAP sont également établis avec le Kazakhstan le 31 janvier 2005, l'Azerbaïdjan le 27 mai 2005, partenariat actualisé le 7 mars 2008, l'Arménie le 16 décembre 2005 puis la République de Moldavie le 19 mai 2006.

Lors du sommet de l'OTAN à Riga (Lettonie) les 28 et 29 novembre 2006, les chefs d'Etat et de gouvernement des 26 Etats membres invitent la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie à participer au Partenariat pour la paix. Ces trois pays adhèrent officiellement au PpP le 14 décembre 2006 et peuvent siéger au Conseil de partenariat euro-atlantique.

Le Conseil OTAN-Russie, le Conseil OTAN - Ukraine, la Commission OTAN-Géorgie

- Débutées officiellement en 1991, à la séance inaugurale du Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA) puis au sein du PpP dont les deux pays font partie, les relations bilatérales OTAN-Russie et OTAN-Ukraine sont formalisées plus avant en 1997. Le 27 mai est signé l'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'OTAN et la Fédération de Russie, créant le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et le 9 juillet, la Charte de partenariat spécifique entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord et l'Ukraine, créant la Commission OTAN-Ukraine (COU), visant à faciliter les échanges de vue réguliers sur des questions de sécurité entre l'Alliance et ces deux pays.

Le souhait d'approfondir les relations OTAN-Russie et de répondre à des menaces communes à la suite des attentats du 11 septembre 2001 se concrétisent en novembre 2002 avec le remplacement du Conseil permanent conjoint par le Conseil OTAN-Russie (COR), qui a inclus aux thèmes de coopération la lutte contre le terrorisme, la gestion des crises et la non-prolifération des

armes de destruction massive.

À la suite de l'action militaire disproportionnée menée par la Russie en Géorgie début août 2008, l'Alliance a suspendu les réunions formelles du COR et la coopération dans certains domaines, tout en étudiant les répercussions des actions de la Russie sur les relations OTAN-Russie. La coopération s'est poursuivie dans des domaines clés d'intérêt commun, comme la lutte antidrogue et la lutte contre le terrorisme. En mars 2009, il a été décidé de reprendre les réunions formelles et la coopération pratique.

- S'agissant de l'Ukraine, un Plan d'action OTAN-Ukraine est adopté le 22 novembre 2002 avec pour objet d'identifier les priorités et les objectifs stratégiques de l'Ukraine destinés à concrétiser ses aspirations à une pleine intégration dans les structures de sécurité euro-atlantiques.

Le 21 avril 2004, l'OTAN et l'Ukraine sont convenues de renforcer leur coopération en mettant en œuvre des initiatives destinées à appuyer les priorités de réforme en Ukraine, notamment en renforçant les secteurs du renseignement, de la défense et de la sécurité.

En avril 2005 des mesures sont prises pour le renforcement de la coopération à travers le lancement d'un Dialogue intensifié (PDF, 1,20 Mo) témoignant du soutien de l'Alliance aux aspirations d'intégration de l'Ukraine à l'OTAN.

En décembre 2008, les ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé de renforcer encore les travaux menés dans le cadre de la COU avec l'établissement d'un programme national annuel (ANP). L'ANP, qui sera finalisé au printemps 2009, remplacera les plans annuels des cibles à atteindre (ATP) qui ont servi à orienter la coopération OTAN-Ukraine depuis la signature en 2002 du plan d'action OTAN-Ukraine.

- La Commission OTAN-Géorgie (COG) a été créée en septembre 2008 pour servir d'encreinte de consultation politique et de coopération pratique, en vue d'aider la Géorgie à atteindre son objectif d'adhésion à l'OTAN. Un document-cadre portant création du nouvel organe a été signé par le secrétaire général de l'OTAN et le premier ministre géorgien le 15 septembre à Tbilissi. En décembre 2008, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN ont décidé de renforcer encore les travaux menés dans le cadre de la COG avec l'établissement d'un programme national annuel (ANP). L'ANP, finalisé au printemps 2009, remplace le plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP), qui orientait la coopération OTAN-Géorgie depuis 2004.

Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, fondé sur la perception que la sécurité en Europe est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité en Méditerranée, est lancé en 1994 par le Conseil de l'Atlantique Nord avec six pays de la région méditerranéenne au sens large : Egypte, Israël, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Tunisie, rejoints par l'Algérie en 2000.

Des mesures de coopération pratique sont exposées dans un Programme de travail annuel (PDF, 42 Ko). Elles portent sur un large éventail d'activités, incluant l'infor-

mation et la presse, les plans civils d'urgence, la science et l'environnement, la gestion des crises, la politique et la stratégie de défense, les armes légères et de petit calibre, le déminage humanitaire global, la prolifération et un programme de coopération militaire. Dans ce cadre là, les pays du Dialogue coopèrent concrètement avec l'OTAN dans le cadre de l'opération maritime Active Endeavour mise en place après les attaques terroristes aux Etats-Unis en septembre 2001. Le Dialogue se déroule dans un cadre bilatéral (OTAN+1) mais prévoit la tenue régulière de réunions multilatérales (en configuration OTAN+7).

Tous les partenaires se voient proposer la même base de coopération et de discussion avec l'OTAN, mais les pays participant au Dialogue sont libres de choisir l'élément et le degré de leur participation (autodifférenciation), et notamment la mise en place de programmes de coopération individuels (ICP).

Le Dialogue a par ailleurs pour objet de compléter et de renforcer, grâce à une action concertée, d'autres efforts internationaux comme le processus de Barcelone de l'Union européenne (Partenariat euro-méditerranéen) et l'Initiative méditerranéenne de l'OSCE.

Réunis à Istanbul le 29 juin 2004, les dirigeants des pays de l'OTAN décident de transformer le Dialogue méditerranéen de l'Alliance en un véritable partenariat

et lancent l'Initiative de coopération d'Istanbul, avec des pays choisis de la région du Moyen-Orient élargi afin de favoriser une coopération bilatérale pratique avec les pays intéressés, en commençant par les pays membres du Conseil de coopération du Golfe. Cette Initiative vise à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région par le biais d'un nouvel engagement transatlantique, en fournissant un avis adapté sur la réforme de la défense, l'établissement des budgets de la défense, la planification de la défense et les relations civilo-militaires. Elle vise également à encourager la coopération entre militaires afin de contribuer à l'interopérabilité par le biais de la participation à des exercices militaires susceptibles d'améliorer l'aptitude des forces des pays participants à opérer avec celles de l'Alliance, en luttant contre le terrorisme par le partage de l'information et la coopération maritime, en luttant contre la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs, et contre les trafics.

Le Koweït a été le premier pays à se joindre dès 2005 à l'Initiative d'Istanbul et il coopère étroitement avec l'OTAN dans des affaires de sécurité. Le Qatar, les Emirats et Bahreïn participent aussi à cette Initiative.

Lors du sommet de l'OTAN à Riga (Lettonie) les 28 et 29 novembre 2006, les chefs d'Etat et de gouvernement se mettent d'accord sur un mode "évolutif et progressif" de

formation de soldats de pays du Moyen-Orient dans le cadre du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul. Ils annoncent le lancement d'une Initiative de coopération en matière de formation qui permettra aux soldats des partenaires du Grand Moyen-Orient de suivre des cours dans les écoles existantes de l'Alliance.

Le 12 décembre 2006, le Koweït conclut un accord de sécurité avec l'OTAN à l'ouverture de "la Conférence internationale de l'OTAN et des pays du Golfe: relever des défis communs par le biais de l'Initiative d'Istanbul", à laquelle participent quelque 120 délégations de l'Alliance atlantique. Cet "Accord sur la sécurité des informations" (Information Security Agreement) a pour objectif d'organiser l'échange d'informations sécuritaires entre les 26 membres de l'OTAN et l'Emirat du Golfe.

Le 25 avril 2007, un mémorandum d'entente avec le gouvernement jordanien est signé. Ce premier mémorandum d'entente avec un pays du Dialogue méditerranéen permet de lancer le premier fonds d'affectation spéciale entre l'OTAN et un pays du Dialogue méditerranéen, fonds essentiellement axé sur le soutien à apporter pour la démination des stocks excédentaires de munitions anciennes et obsolètes et le problème des munitions non explosées.

A suivre

## KADHAFI ne serait pas un dirigeant modèle, mais voici ce qu'était la Libye avant les frappes de l'OTAN

1- L'électricité à usage domestique est gratuite

2 - L'eau à usage domestique est gratuite

3- Le prix d'un litre d'essence est de 0,08 EUROS

4 - Les banques libyennes accordent des prêts sans intérêts

5- Les citoyens n'ont pas d'impôts à payer, et la TVA n'existe pas

6- La Libye est le dernier pays dans la liste des pays endettés. Sa dette publique est à 3,3% du PIB. En France, elle est à 84,5%, aux USA, 88,9%, au Japon à 225,8%

7- Le prix pour l'achat d'une voiture (Chevrolet, Toyota, Nissan, Mitsubishi, Peugeot, Renault) est au prix d'une (voitures importées du Japon, Corée du Sud, Chine, Etats-Unis.)

8- Pour chaque étudiant voulant faire ses études à l'étranger, le "gouvernement" attribue une bourse de 1 627,11 Euros par

mois !

9- Tout étudiant diplômé reçoit le salaire moyen de la profession du cursus choisi s'il ne trouve pas d'emploi

10- Lorsqu'un couple se marie, "l'Etat" paie le premier

300 EUROS par mois

12- Pour tout employé dans la fonction publique, en cas de mobilité nécessaire à travers la Libye, l'Etat fournit une voiture et une maison gratuitement. Et quelque temps d'utilisation après, ces biens lui appartiennent.

Ma question : est-ce cela que la fameuse "Communauté Internationale" appelle DICTATURE si la reine d'Angleterre, le roi de Belgique, l'empereur du Japon... doivent mourir au pouvoir avant d'être remplacés? Celui qui peut jeter un comprimé EFFERALGAN dans la mer et le retrouver après dix minutes, pourra me convaincre que KADHAFI est un dictateur. Vous pouvez toujours essayer. On ne tue pas une idée en coupant la tête de celui qui la porte. KADHAFI est un révolutionnaire.

La lutte ne fait que commencer.

Par Harouna  
YOUGBARE



appartement ou maison (150 mètres carrés) !

11- Chaque famille libyenne, sur présentation du livret de famille, reçoit une aide de



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT



INTERNET

jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet

mba fri  
mabé fri  
mèbè fri  
**m'fri**  
m'bè fri  
mèwè fri  
mlé fri

VOIX

jusqu'à  
**0,27<sup>F</sup> TTC** /seconde  
soit  
**16<sup>F</sup> TTC/min\***



\* Selon l'offre choisie.

### Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un forfait mensuel, donnant droit à une communication avantageuse variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri est de trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

### À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM.
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri.
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)  
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

**POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

# **HOTEL SHERATON-KARA**

**Vous souhaitez Joyeux Noël et Bonne Fête de Fin d'Année**



***CHEZ NOUS , VOUS  
ETES CHEZ VOUS***

**Côte Ouest, Village SOS-Kara  
Téléphone : 661 03 61/232 94 00**